

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 25/2019

Réunion du 11 octobre 2019

Le 11 octobre 2019, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

Le 3 octobre 2019

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BARNIER Patrick

COSYNS Louis

COURIVAUD Bernadette

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

FOURRÉ Daniel

RICHER Marie-Pierre

RIOTTE Emmanuel

BERNARD Paul

CHABRILLAT Guy

CHARLES Jean-Pierre

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DRUNAT Christophe

GONTHIER Gilles

GRESSET François

LARDY Jean-Pierre

MATHE Jean-Roger

TIMMERMAN Patrick

Étaient absents ou excusés

BALLERAT Xavier

COLLIN Pascal

GODARD Denys

GOFFINET Pierre -Etienne

LALLIER Annie

NAULEAU Nicolas

PIETU Delphine

PRELY Damien

RIMBAULT Jean-Claude

RIVET Michelle

ROGER Claude

ROULLET Dominique

SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

COLLIN Pascal

LALLIER Annie

PRELY Damien

RIMBAULT Jean-Claude

ROULLET Dominique

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Village de la Forêt

Délégué de la CDC La Septaine

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

-

RICHER Marie-Pierre

BARNIER Patrick

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

TIMMERMAN Patrick

COSYNS Louis

Envoyé en préfecture le 14/10/2019

Reçu en préfecture le 14/10/2019

Affiché le

ID : 018-200041481-20191011-CS25_2019-DE

Point n°1

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 2 juillet 2019

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE


- **d'approuver** le procès-verbal du comité syndical du 2 juillet 2019, joint à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 35,375 voix (9 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 21,375 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER
PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 26/2019

Réunion du 11 octobre 2019

Le 11 octobre 2019, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

Le 3 octobre 2019

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
COSYNS Louis	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine	Déléguée du Conseil départemental du Cher
BERNARD Paul	Délégué de la CDC Trois Provinces
CHABRILLAT Guy	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHARLES Jean-Pierre	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
LARDY Jean-Pierre	Délégué de la CDC Le Dunois
MATHE Jean-Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
TIMMERMAN Patrick	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Étaient absents ou excusés

BALLERAT Xavier	-
COLLIN Pascal	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
FOURRÉ Daniel	Délégué de la CDC Cœur de France
GODARD Denys	Délégué du Conseil départemental du Cher
GOFFINET Pierre -Etienne	Délégué de la CDC Village de la Forêt
LALLIER Annie	Délégué de la CDC La Septaine
NAULEAU Nicolas	Déléguée du Conseil départemental du Cher
PIETU Delphine	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
PRELY Damien	Déléguée du Conseil départemental du Cher
RIMBAULT Jean-Claude	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RIOTTE Emmanuel	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
RIVET Michelle	Délégué du Conseil départemental du Cher
ROGER Claude	Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
ROULLET Dominique	Délégué de la CDC Cœur de France
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Pouvoirs

COLLIN Pascal	-
LALLIER Annie	RICHER Marie-Pierre
PRELY Damien	BARNIER Patrick
RIMBAULT Jean-Claude	DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
ROULLET Dominique	TIMMERMAN Patrick
	COSYNS Louis



Point n°2

Lancement d'une délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à l'exploitation et à la maintenance de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher

Le Comité Syndical,

Vu les articles L.1410-1 et suivants, L.1411-1 et suivants, L.1411-4 et L.1425-1 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 26 juin 2012 du Conseil Départemental du Cher portant approbation du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département du Cher ;

Vu l'avis du Comité Technique en date du 23 septembre 2019 sur le projet de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à l'exploitation et à la maintenance de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) en date du 11 octobre 2019 sur le projet de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à l'exploitation et à la maintenance de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher ;

Vu le rapport présentant le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire ;

Considérant que, en application de l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Berry Numérique exerce la compétence visée à cet article en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques d'initiative publique ;

Considérant que, dans ce contexte, Berry Numérique assure la maîtrise d'ouvrage des actions d'aménagement numérique sur la portion de son territoire qui n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intentions d'investissement privé ;

Considérant que dans ce cadre, Berry Numérique a déjà lancé sur son territoire une délégation de service public ;

Considérant que le projet de Berry Numérique s'articule avec celui du SMO RIP 36, les deux SMO entendant conclure une convention de délégation de service public pour parvenir à la couverture intégrale de leurs territoires par un réseau à très haut débit en fibre optique à l'abonné dans le cadre d'un groupement d'autorités concédantes, dont le SMO Berry Numérique sera le coordonnateur ;

Considérant que la CCSPL a émis un avis favorable au projet de délégation de service public ;

Envoyé en préfecture le 14/10/2019

Reçu en préfecture le 14/10/2019

Affiché le
favorable au projet de
ID : 018-200041481-20191011-CS26_2019-DE

Considérant que Comité Technique a émis un avis favorable sur la délégation de service public ;

Considérant que le rapport de présentation des caractéristiques essentielles de ce projet de délégation de service public a été préalablement communiqué aux membres du Comité syndical conformément à l'article L.1411-4 du CGCT ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le principe d'une délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à l'exploitation et à la maintenance de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher, dans le cadre d'un groupement de commande d'autorités concédante formé avec le SMO RIP 36 ;
- **d'autoriser** le Président, une fois la convention de groupement de commandes d'autorités concédantes avec le Syndicat mixte RIP 36 signée, à lancer la consultation pour l'attribution de la convention de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à l'exploitation et à la maintenance de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher et à accomplir l'ensemble des formalités requises, en application des articles L.1410-1 et suivants, L.1411-1 et suivants et L.1425-1 du code général des collectivités territoriales et du code de la commande publique.

VOTE :

Pour : 30,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 27/2019

Réunion du 11 octobre 2019

Le 11 octobre 2019, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

Le 3 octobre 2019

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
COSYNS Louis	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine	Déléguée du Conseil départemental du Cher
BERNARD Paul	Délégué de la CDC Trois Provinces
CHABRILLAT Guy	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHARLES Jean-Pierre	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
LARDY Jean-Pierre	Délégué de la CDC Le Dunois
MATHE Jean-Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaud Cher
RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
TIMMERMAN Patrick	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Étaient absents ou excusés

BALLERAT Xavier	-
COLLIN Pascal	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
FOURÉ Daniel	Délégué de la CDC Cœur de France
GODARD Denys	Délégué du Conseil départemental du Cher
GOFFINET Pierre -Etienne	Délégué de la CDC Village de la Forêt
LALLIER Annie	Délégué de la CDC La Septaine
NAULEAU Nicolas	Déléguée du Conseil départemental du Cher
PIETU Delphine	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
PRELY Damien	Déléguée du Conseil départemental du Cher
RIMBAULT Jean-Claude	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RIOTTE Emmanuel	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
RIVET Michelle	Délégué du Conseil départemental du Cher
ROGER Claude	Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
ROULLET Dominique	Délégué de la CDC Cœur de France
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Pouvoirs

COLLIN Pascal	-
LALLIER Annie	RICHER Marie-Pierre
PRELY Damien	BARNIER Patrick
RIMBAULT Jean-Claude	DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
ROULLET Dominique	TIMMERMAN Patrick
	COSYNS Louis

Point n°3

Convention de groupement d'autorités concédantes avec le RIP 36

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.1410-1 et suivants et L.1411-1 et suivants ;

Vu le code de la commande publique notamment les articles L. 3112-1 à L. 3112-4 ;

Vu les statuts de Berry Numérique ;

Vu le projet de convention de groupement d'autorités concédantes qui détermine les règles de fonctionnement de ce groupement ;

Considérant que le projet de Berry Numérique s'articule avec celui du SMO RIP 36, les deux SMO entendant conclure une convention de délégation de service public pour parvenir à la couverture intégrale de leurs territoires par un réseau à très haut débit en fibre optique à l'abonné dans le cadre d'un groupement d'autorités concédantes, dont Berry Numérique sera le coordonnateur,

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention de groupement d'autorités concédantes avec le RIP 36, dont Berry Numérique sera le coordonnateur, annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à signer ce document.

VOTE :

Pour : 30,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE
Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 28/2019

Réunion du 11 octobre 2019

Le 11 octobre 2019, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

Le 3 octobre 2019

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COSYNS Louis
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 BERNARD Paul
 CHABRILLAT Guy
 CHARLES Jean-Pierre
 DE BARTILLAT Nathalie
 DEBONO Yves
 DRUNAT Christophe
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 LARDY Jean-Pierre
 MATHE Jean-Roger
 RICHER Marie-Pierre
 TIMMERMAN Patrick

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Le Dunois
 Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Étaient absents ou excusés

BALLERAT Xavier
 COLLIN Pascal
 FOURRÉ Daniel
 GODARD Denys
 GOFFINET Pierre -Etienne
 LALLIER Annie
 NAULEAU Nicolas
 PIETU Delphine
 PRELY Damien
 RIMBAULT Jean-Claude
 RIOTTE Emmanuel
 RIVET Michelle
 ROGER Claude
 ROULLET Dominique
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

-
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Village de la Forêt
 Délégué de la CDC La Septaine
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Pouvoirs

COLLIN Pascal
 LALLIER Annie
 PRELY Damien
 RIMBAULT Jean-Claude
 ROULLET Dominique

-
 RICHER Marie-Pierre
 BARNIER Patrick
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 TIMMERMAN Patrick
 COSYNS Louis

Point n°4

Convention d'installation de lignes de communication électronique à très haut débit en fibre optique – modèle spécifique pour différents propriétaires

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.1425-1 ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher ;

Vu les missions de Berry Numérique en tant que constructeur du réseau public très haut débit en fibre optique ;

Vu la nécessité dans certains cas de déployer une partie du réseau en domaine privé pour la desserte d'un ou plusieurs locaux ;

Considérant qu'une convention type a été validée par le comité syndical du 8 mars 2017 ;

Considérant que pour certains propriétaires disposant d'un patrimoine important, des modifications administratives ont été demandées afin de poursuivre les déploiements de la fibre optique et sécuriser le cadre juridique associé ;

Considérant que le formalisme des relations entre France Loire, CDC Habitat, le Conseil départemental du Cher et Berry Numérique nécessite d'établir trois conventions ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu des trois conventions, annexées à la délibération,
- **d'autoriser** le Président à les signer.

VOTE :

Pour : 30,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER
PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 29/2019

Réunion du 11 octobre 2019

Le 11 octobre 2019, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

Le 3 octobre 2019

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
COSYNS Louis	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine	Déléguée du Conseil départemental du Cher
BERNARD Paul	Délégué de la CDC Trois Provinces
CHABRILLAT Guy	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHARLES Jean-Pierre	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
LARDY Jean-Pierre	Délégué de la CDC Le Dunois
MATHE Jean-Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
TIMMERMAN Patrick	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Étaient absents ou excusés

BALLERAT Xavier	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
COLLIN Pascal	Délégué de la CDC Cœur de France
FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil départemental du Cher
GODARD Denys	Délégué de la CDC Village de la Forêt
GOFFINET Pierre -Etienne	Délégué de la CDC La Septaine
LALLIER Annie	Déléguée du Conseil départemental du Cher
NAULEAU Nicolas	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
PIETU Delphine	Déléguée du Conseil départemental du Cher
PRELY Damien	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RIMBAULT Jean-Claude	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
RIOTTE Emmanuel	Délégué du Conseil départemental du Cher
RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
ROGER Claude	Délégué de la CDC Cœur de France
ROULLET Dominique	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Pouvoirs

COLLIN Pascal	-
LALLIER Annie	RICHER Marie-Pierre
PRELY Damien	BARNIER Patrick
RIMBAULT Jean-Claude	DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
ROULLET Dominique	TIMMERMAN Patrick
	COSYNS Louis

Point n°5**Rapport budgétaire : décision modificative n°1****Le Comité Syndical,**

Considérant que les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par le comité syndical, qui vote des décisions modificatives ;

Considérant que la décision modificative n°1 a pour objet de traiter la sortie du périmètre de la délégation service public avec Cher Haut Débit du tronçon optique « La Guerche-Sancoins », conformément à l'article 3 de l'avenant n°7 à cette DSP ;

Considérant qu'après échange avec le payeur départemental, les crédits nécessaires à cette opération doivent être prévus sur un compte spécifique, ce qui n'a pas été anticipé dans le cadre du budget primitif 2019 ;

Considérant qu'il est donc nécessaire de faire un mouvement de crédits sans impact sur l'équilibre du budget ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** la décision modificative n°1 qui a pour objet les ajustements techniques suivants :

Décision modificative n°1**Investissement**

Chapitre	Article	Dépenses	Recettes
23 - Immobilisations en cours	2315- Installation, matériel et outillage techniques	-130 000,00 €	
21- Immobilisations corporelles	2153 - Installation à caractère spécifique	130 000,00 €	
TOTAL		0,00 €	0,00 €

VOTE :

Pour : 30,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER



PRÉSIDENT DU BERRY NUMÉRIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 30/2019

Réunion du 11 octobre 2019

Le 11 octobre 2019, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

Le 3 octobre 2019

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

BARNIER Patrick

COSYNS Louis

COURIVAUD Bernadette

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

BERNARD Paul

CHABRILLAT Guy

CHARLES Jean-Pierre

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DRUNAT Christophe

GONTHIER Gilles

GRESSET François

LARDY Jean-Pierre

MATHE Jean-Roger

RICHER Marie-Pierre

TIMMERMAN Patrick

Étaient absents ou excusés

BALLERAT Xavier

COLLIN Pascal

FOURRÉ Daniel

GODARD Denys

GOFFINET Pierre -Etienne

LALLIER Annie

NAULEAU Nicolas

PIETU Delphine

PRELY Damien

RIMBAULT Jean-Claude

RIOTTE Emmanuel

RIVET Michelle

ROGER Claude

ROULLET Dominique

SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

COLLIN Pascal

LALLIER Annie

PRELY Damien

RIMBAULT Jean-Claude

ROULLET Dominique

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Village de la Forêt

Délégué de la CDC La Septaine

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

-

RICHER Marie-Pierre

BARNIER Patrick

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

TIMMERMAN Patrick

COSYNS Louis

Envoyé en préfecture le 14/10/2019

Reçu en préfecture le 14/10/2019

Affiché le

ID : 018-200041481-20191011-CS30_2019-DE

Point n°6

Point d'avancement sur l'aménagement numérique dans le Cher

Le Comité Syndical,

Considérant que suite aux avancées des derniers mois, il convient de faire un point sur le déploiement en matière d'aménagement numérique sur le département du Cher ;

Vu le rapport du président ;

PREND ACTE :

- du point d'information sur l'avancement des déploiements, tel qu'annexé à la présente délibération.

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

